

Razzy HAMMADI
Député de la Seine Saint Denis

Monsieur le Président
Jean-Paul Huchon
Conseil régional
33 rue Barbet de Jouy
75007 Paris

Montreuil, le 7 juin 2013

Réf :-n°2013-165/RH/LT

Monsieur le Président, *cher Jean Paul,*

J'ai récemment été sollicité par les responsables de l'association Boissière Ligne 11 de Montreuil, au sujet des modalités d'extension de la ligne 11 du réseau du Syndicat des Transports d'Ile-de-France sur le boulevard de la Boissière.

Dans les projets relatifs à l'extension de cette ligne présentés le 2 avril 2013 lors d'une réunion publique, certains habitants de ce territoire ont eu en effet la surprise d'apprendre que la construction de cette infrastructure et la mise en place d'une plate-forme de forage nécessitaient l'expropriation et la destruction de certaines parcelles.

Souhaitant concilier l'intérêt général et le respect de leur propriété, ces citoyens proposent de considérer plusieurs variantes à ce projet, permettant notamment d'économiser une somme conséquente. De nombreuses discussions avec des responsables du STIF ou de la municipalité de Montreuil et un travail rigoureux leur a ainsi permis jusqu'au 24 mai 2013 de formuler des propositions au conseil régional d'Ile-de-France et à ses élus sur notre territoire, mesdames Tania Assouline et Djénaba Keita, et monsieur Patrice Bessac.

Dans le cadre du respect de l'égalité des citoyens dans l'accès à cette information, ces citoyens souhaitent aujourd'hui obtenir des compléments d'informations relatives à leurs propositions et évolutions afin de permettre à l'enquête publique de se dérouler dans les meilleures conditions possibles.

Au-delà de l'opportunité sociale et économique que représente l'extension de cette ligne pour les franciliens, je souhaite porter à votre connaissance ces difficultés et le besoin d'accompagnement de ces citoyens qui n'aspirent qu'à travailler en bonne intelligence avec les différents acteurs responsables sur ce projet.

Restant à votre disposition pour tout échange à ce sujet, je vous prie d'agréer, monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.


Razzy HAMMADI